

L'organisation de manifestations sur le territoire de la commune

Vinça – 13 décembre 2012

Organisation des fêtes de Saint-Vincent

- Commune de Collioure -



Michel MOLY

Maire

Collioure, 3000 habitants

Ville touristique du Roussillon, située sur la Côte Vermeille, à 20 kilomètres de l'Espagne,

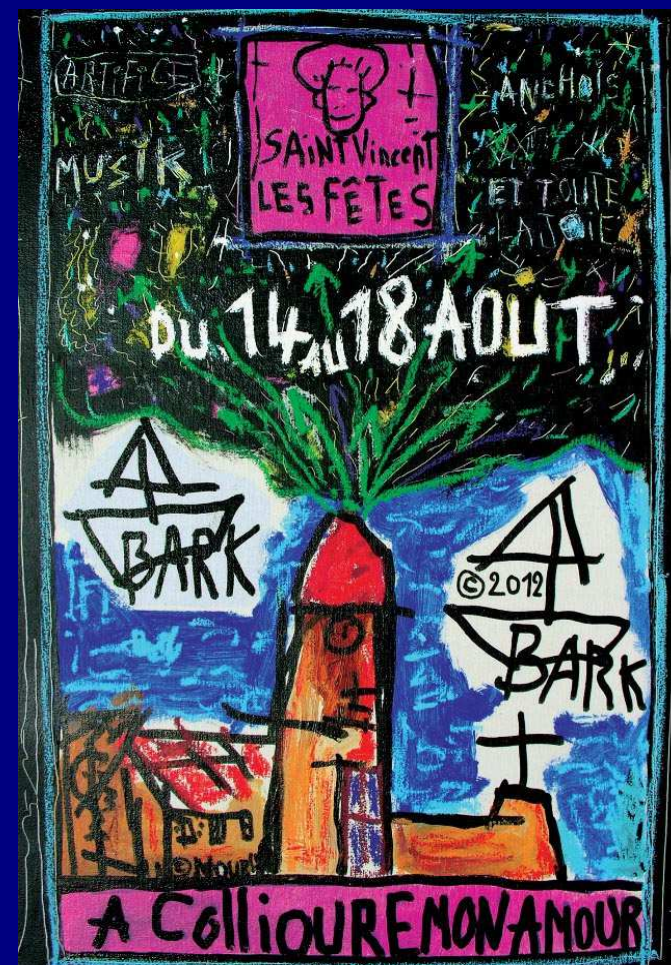
enclavée entre un cirque de montagnes et la mer, desservie par un réseau saturé en période estivale.



- Ville célèbre pour son site géographique et son patrimoine, qui a séduit de nombreux artistes.
- Musée d'art moderne, galeries de peintures, nombreux festivals
- Festivités locales : réveillon populaire du 31 décembre, fêtes de Saint-Vincent (du 14 au 18 août)

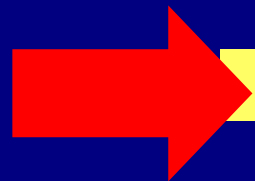
Le contexte des fêtes de Saint-Vincent :

- Tradition depuis plus de 300 ans
- 1995: redynamisation des fêtes de Saint-Vincent
- Rayonnement dépassant largement le cadre de Collioure
- Plus de 100 000 personnes le 16 août (site enclavé >> accès et évacuation difficiles)
- Près de 1000 bateaux au bord de la baie
- Feux d'artifice
- Corridas jusqu'en 2011
- 5 jours de fêtes avec consommation d'alcool



Organisation des fêtes de Saint-Vincent

Contexte des fêtes de Saint-Vincent



La question de sécurité: globale et diversifiée

2008 : « Si on ne prend pas de dispositions, les fêtes vont disparaître ! »

Les objectifs de sécurité

- lutter contre les risques liés à la consommation excessive d'alcool
- contrôler les ventes et apports externes d'alcool
- réduire le risque routier (retour de fête)
- garantir des conditions d'hygiène et de propreté
- maîtriser les débordements (violence, dégradations)
- sensibiliser au respect de la réglementation et aux contraintes liées à la fête
- favoriser une ambiance de sérénité et une dimension familiale de la fête :

« Que chacun trouve sa place et se sente à l'aise »

Les principes :

- une volonté du comité des fêtes, du conseil municipal et de l'office du tourisme
- une réponse globale et diversifiée: rien ne doit être négligé !
- une planification rigoureuse
- oser dire NON, même si...

Avant

Les décisions

- baisse des heures de fermeture: 2h30 (au lieu de 5h00)
- interdiction vente contenants en verre + confiscation bouteilles en verre
- prise de nombreux arrêtés municipaux
- suppression des bodegas
- pas de location de domaine public supplémentaire
- 2012: démolition des arènes (suppression des problèmes de sécurité liés à l'organisation des corridas)
- partenariat SNCF : mise en place trains spéciaux
- installation toilettes publics

Avant

L'organisation et les actions

- réunions générales (concertation, préparations, coordination) et réunions spécifiques
- réunion "Sécurité" UN MOIS AVANT, présidée par le sous-préfet de Céret : coordination du dispositif avec représentants de tous les organismes concernés
- communication et sensibilisation: affiches et programmes (comité des fêtes), Internet
- feux d'artifice: stricte observation de la réglementation
- contrôles de toutes les installations (commission municipale de sécurité et APAVE)

Pendant

- stand prévention et auto-contrôle alcoolémie : association Route 66
- fouilles et confiscation bouteilles (gendarmerie)
- gobelets en plastic réutilisables (sécurité et environnement)
- programmation musicale, programmation des activités tous publics et décoration adaptées (ambiance non agressive et conviviale)
- organisation et disposition des dispositifs de secours et de sécurité

➤ importants moyens déployés:

Forces de police et de gendarmerie

76 Gendarmes, 12 Motards, 1 Hélicoptère (avec 2 hommes d'équipage), 7 Gendarmes Maritimes (avec embarcation), 4 Gendarmes de la Brigade Nautique (avec embarcation), 6 agents du P.S.I.G (Peloton de Surveillance et Intervention de la Gendarmerie), agents du S.U.G.E (Police ferroviaire), 8 agents de la Police Municipale (6 Policiers, 2 ASVP), 12 Vigiles, 12 "Rangers Catalans"

Secours

70 Sapeurs Pompiers (1 Poste Médical Avancé), 3 Médecins, 3 Infirmiers, 4 Sauveteurs Aquatiques, 8 Secouristes de la Croix Rouge (1 Poste Médical Avancé)

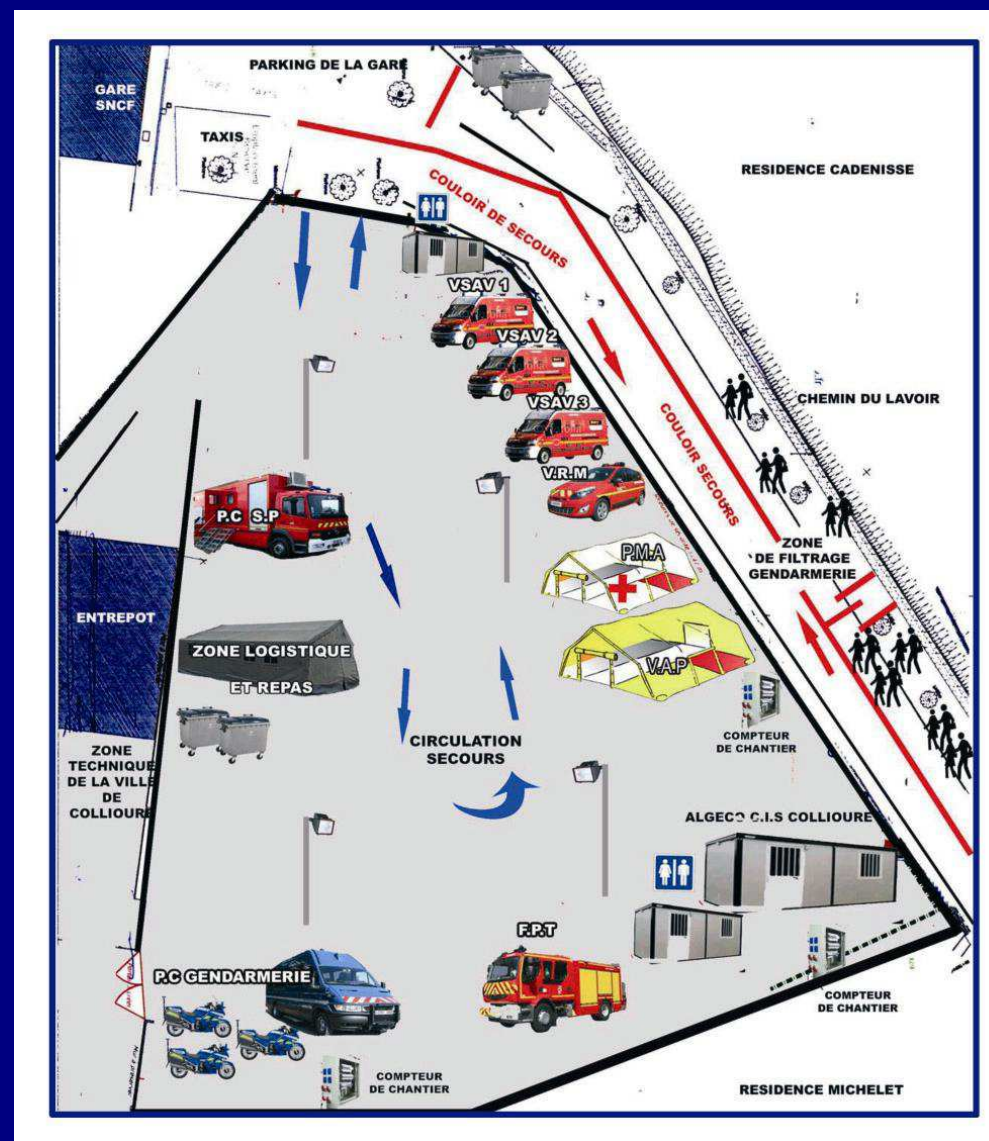
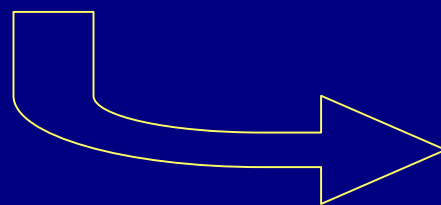
+ Collaboration militaires du SNEC (sécurité dans la baie)

Organisation des fêtes de Saint-Vincent

Dispositifs de sécurité et prévention

➤ organisation sur le terrain

- Modification des sens de circulation et des accès (secours et évacuation)
- Périmètre de sécurité
- Implantation des postes de secours et de sécurité



Après

- réunion bilan (compte-rendu transmis au sous-préfet de Céret)
- en tirer les conséquences pour l'année suivante: repenser l'ensemble du dispositif, le compléter ou le faire évoluer

Depuis 2008: baisse de 50 à 60% des incidents
(interventions forces de l'ordre et secours)

Budget municipal affecté aux fêtes de Saint-Vincent :

environ 148 000 €

dont 22 000€ pour la sécurité (*)
soit 15% du budget global

(*) non compris prestations fournies par le personnel municipal

Conclusion

- En matière de sécurité, aucun détail ne doit être négligé
- La sécurité n'a pas de prix
- Pour des manifestations plus modestes, "l'esprit" reste le même:
 - la détermination des élus
 - le partenariat (prévention, maintien de l'ordre, secours)
 - une organisation rigoureuse